
Adresse des membres composant le conseil général, de la société populaire et des citoyens de Beaumont à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres composant le conseil général, de la société populaire et des citoyens de Beaumont à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 354-355; https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0354_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

son adresse aux Français, pleins de reconnaissance de tous ses travaux, la prie de maintenir son décret qui anéantit toute espèce de corporations, et ne veulent que la Convention nationale seule, et pour l'exécution de ses lois, départemens, districts, et municipalités, qui bien épurés consolideront la République une et indivisible sans le secours des sociétés populaires qui comme les comités de surveillance n'ont été que les foyers de divisions, de dénominations, et cabales surtout dans les campagnes à châteaux, si les autorités constituées s'écartent de la loi, le bon peuple est debout pour les redresser et cela ira.

Vive la Convention nationale.

SIMON, *maire*, DUMONTIER, *secrétaire greffier*,
VIGLAS, DULORY, *agent national*
et deux autres signatures.

l'

[*La commune de Gentilly à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (45)

Citoyens Législateurs

Nous le savions bien que vous ne cesseriez jamais de mériter la confiance du peuple, que par la sagesse de vos lois, que par votre fermeté vraiment étonnante, vous pulvériseriez bientôt tous ces insectes dévorants qui s'attachent à la racine de l'arbre de la liberté et nourrissoient dans leurs cœurs la criminelle intention de ravir à nos yeux et à notre amour ce signe vivant de nos efforts et de nos soins.

Nous avons lu votre adresse au peuple français, une fois tous les mois, nous la lirons encore pour nous pénétrer de plus en plus des principes salutaires qu'elle renferme. Il se trouvera peut-être quelques hommes qui crieront au modérantisme, peut-être même à l'aristocratie. Mais qu'ils sachent ces tyrans de l'humanité que le français veut être libre mais aussi qu'il veut être juste.

S'ils mettent quelque intérêt à vous persuader que la terreur est nécessaire, qu'ils vous disent du moins quelle différence pensent-ils établir entre le despotisme et le gouvernement populaire si l'un et l'autre prennent les mêmes moyens et se servent des mêmes armes pour faire respecter leurs lois et pour accréditer leur principes contradictoires.

Continués, Représentans, de déployer des mesures vigoureuses pour forcer au silence tous ces êtres immoraux et corrompus qui ne crient si fort que pour étouffer la voix de la justice qui appelle à grand cri sur leurs têtes coupables toute la sévérité des lois, trop longtemps, ils ont comprimé par l'appareil menaçant des persécutions et des échafauds, les sentiments de la nature et de l'humanité, trop longtemps, ils ont fait la honte et l'opprobre de notre heureuse révo-

lution puisque vous les avez fait descendre dans la poussière dont ils n'auraient jamais du sortir, ne souffrez plus que leurs secrets partisans relèvent leur tête audacieuse; s'ils l'osoient, sans ménagement, la moindre indulgence serait un crime et vous en seriez les malheureuses victimes.

Pour nous invariables dans nos principes nous ne reconnaitrons jamais d'autre autorité que la votre. Vous seuls avez notre confiance et tous ceux qui voudraient nous parler un langage que ne serait pas le votre, trouveraient en nous des ennemis implacable et nous leur jurons d'avance une guerre à mort.

POUCHATE, *maire et 27 autres signatures.*

m'

[*La commune de Buis à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (46)

Citoyens Représentans,

Sensibles à la voix de la vérité, de la justice et de la raison, nous avons versé des larmes délicieuses en lisant votre adresse aux français du 18 vendémiaire dernier, nous avons applaudi aux grands principes qui y sont rappelés avec autant d'énergie que de simplicité, en vain les lâches conspirateurs que vous avez tour à tour démasqués et punis avoient fait tous leurs efforts pour les affaiblir, les détruire et confondre toutes les notions, l'Être suprême a conservé son ouvrage et les germes précieux gravés dans le cœur des bons citoyens fécondés par vos avis paternels vont produire des fruits abondants : Oüi! Représentans fideles, vous avez donné l'éveil à tous les français, en sonnant le triomphe de la Justice, vous avez proscrits les tyrans et la tyrannie, nos victoires au dehors vont être consolidées par la paix intérieure : vous avez parlé et déjà sont rangés autour de la Représentation nationale tous les français animés du vrai, du sur Republicanisme, qui d'une main sûre aidant à la manœuvre et calmant les orages, conduisent le vaisseau de la République dans le port.

Fait au Buis dans la maison commune le six brumaire l'an 3^e de la République française une et indivisible.

VACHON, *président*, GIRAUD, *agent national*
et 8 autres signatures.

n'

[*Les membres composant le conseil général, la société populaire et les citoyens de Beaumont à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (47)

(45) C 324, pl. 1399, p. 26.

(46) C 324, pl. 1399, p. 28.

(47) C 324, pl. 1399, p. 27.

Liberté, Égalité, Fraternité, Vérité, Justice,
et souveraineté du peuple!

Pères de la patrie,

Nous ne sommes pas savans, nous; nous ignorons l'art dangereux de faire des phrases séduisantes; mais nous sommes de francs républicains, et comme tels nous ne reconnaissons d'autre règle de conduite et d'autre boussole que les sages et bienfaisantes lois que vous donnez; d'autre centre d'union que la représentation nationale; d'autre évangile que la déclaration des droits et la constitution Républicaine; d'autre code de morale enfin que votre sublime adresse au peuple français. Pour vous faire ici notre profession de foi, il faudrait vous lire votre propre ouvrage, l'immortelle et philosophique adresse que vous venez de nous envoyer, quels prodiges étonnans n'a-t-elle pas déjà opérés dans les campagnes? Un même coeur, un même esprit et un même sentiment règnent maintenant parmi nous. Oui, Citoyens Représentans, votre adresse au peuple français a gagné plus de coeurs à la République que ne le ferons jamais les maximes sanguinaires de tous les terroristes. Elle a fixé d'une manière invariable l'opinion publique sur la Convention nationale, et elle a posé sur des bases inébranlables les fondemens de la morale républicaine, graces vous en soient à jamais rendues dans la suite des générations futures! nous ne nous étendrons pas davantage sur le bien que peut procurer et opérer la lecture fréquente de cette adresse dans les assemblées décadaires et dans les écoles primaires de la campagne surtout; nous nous contenterons de crier de coeur et d'esprit comme de bouche : vivent la liberté, la fraternité et l'union! Vive la république, une, indivisible et démocratique! vive la Convention nationale! vivent tous les vrais amis de la liberté, de l'égalité, de la probité, de la justice et de la République démocratique! honneur, respect, reconnaissance et ralliement universel autour de la représentation nationale come à l'unique centre d'autorité légitime! malheur à quiconque tenterait d'établir, sous quelque dénomination que ce soit, une puissance rivale de la représentation nationale en mettant en principe que la souveraineté du peuple réside dans les sociétés populaires, ou qui chercherait à les dominer, à les égarer et à les éloigner de l'unique but de leur institution primitive qui est la surveillance générale, la propagation de l'esprit public et l'instruction du peuple! Malheur à quiconque chercherait à corrompre l'esprit public et à provoquer par ses écrits, ses discours ou ses intrigues, l'aviilissement ou la dissolution de la Réprésentation nationale! Malheur à quiconque voudrait faire revivre parmi nous cet affreux et désolant système de terreur inventé et mis à l'ordre du jour par Roberspierre, Saint-Just, Couthon et leurs infames complices! anathème éternel enfin aux tyrans, aux traitres, aux conspirateurs, aux fripons, aux dilapidateurs de la fortune publique, aux hypocrites, aux terroristes et aux intrigans de tous les genres, de tous les costumes et de toutes les couleurs! gouvernement révolution-

naire jusqu'à la paix, mais juste, qui protège l'innocence opprimée et qui punisse le crime par tout ou il se trouve! telle est, citoyens représentans, notre profession de foi, et tels sont nos vœux et nos sermens. Vive la République! vive la Convention nationale! périssent tous les êtres sanguinaires et immoraux!

VAUREIX, rédacteur et 35 autres signatures.

Tous les citoyens de notre commune en général qui savent signer, excepté Amable Bouchet, neveu du prêtre déporté, ont signé individuellement la présente adresse.

o'

[Les citoyens de la commune d'Ivoy à la Convention nationale, le 3 brumaire an III] (48)

Égalité, Liberté.

Citoyens Représentans d'un peuple libre, recevez les sermens invariables d'une commune ardennoise qui n'a pas le talent de bien écrire, mais qui saura toujours obéir aux lois. Maintenez le courage et l'énergie qui vous donne tant de droits à notre reconnaissance. Restés, restés à votre poste jusqu'à ce que les intrigans, tous les dominateurs soient anéantis et que vous ayés forcé les tirans coalisés a vous demander la paix. Vous serez toujours le point de ralliement des citoyens d'Ivoy qui jurent de ne reconnoître jamais d'autre autorité que la Convention nationale. Vive la République.

WINQUET, juge de paix et 87 autres signatures.

p'

[Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la section du Mont-Blanc, Paris, à la Convention nationale, le 20 brumaire an III] (49)

Un citoyen ayant dit à la tribune que dans les circonstances actuelles, il étoit du devoir de la section du mont blanc calomniée dans l'opinion publique, de se prononcer et de manifester ses sentimens d'amour pour la liberté et l'égalité, de respect et de devouement a la Convention nationale. Tous les citoyens composant l'assemblée se sont levés spontanément et avec l'enthousiasme des hommes libres qui votent le maintien de la République, ils ont crié vive la République, vive la Convention nationale le seul point de ralliement des républicains.

Sur la motion d'un membre, l'assemblée generale a arrêté que ce vœu unanime de ne reconnoître d'autre centre que la Convention et

(48) C 326, pl. 1421, p. 1.

(49) C 326, pl. 1421, p. 22.